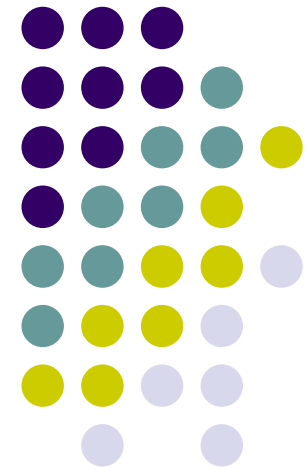


Les politiques de soutien aux énergies renouvelables

Entre trajectoires nationales et convergence européenne :
Allemagne, Danemark, France



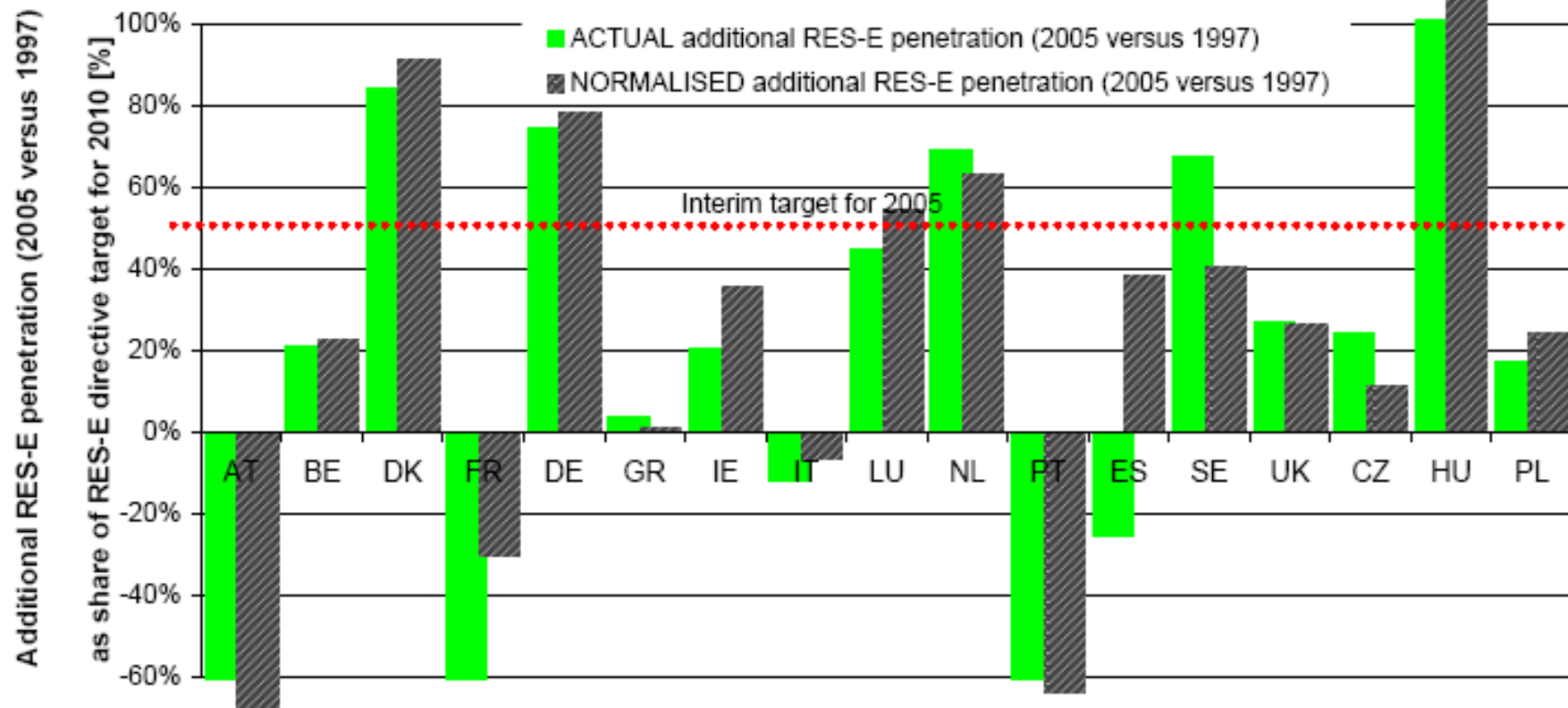
Part des ENR dans la production d'électricité



	2006	1997	Objectifs 2010
ALL	12,7 %	4,5 %	12,5 %
FRA	12,1 %	15 %	21%
DK	21,5 %	8,7 %	29%
UE	15,2 %	12,9 %	22 %

Sources : Euroserv'ER, 2007 / Commission Européenne

Réalisation en 2005 des objectifs pris pour 2010



Source : Commission européenne, 2007



Actualité réglementaire

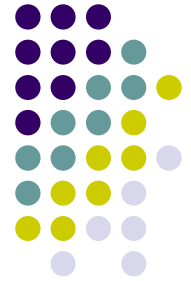
- *En Allemagne* : renouvellement de la loi EEG en cours. Quelques incertitudes sur le contenu du nouveau texte
- *Au Danemark* : Situation complexe et incertaine depuis 1999-2001. Projet avorté de système de certificats
- *En France* : « Décollage »? Les débats du Grenelle

Quelques éléments théoriques : le néo-institutionnalisme et les « trois I »



- Rôle central des institutions dans l'explication des comportements individuels et collectifs
- Trois variables d'analyse
 - *Idées*
 - *Intérêts*
 - *Institutions*
- Analyser la formulation des politiques des énergies renouvelables par les « 3 i »

Institutions et représentations du secteur électrique : Danemark



- Influence du mouvement coopératif
- Dynamique de concentration *bottom-up*
- Paradigme énergétique :
 - production centralisée (pétrole, puis charbon)
 - produire à faible coût (pas de bénéfices)
- Processus décisionnel hiérarchique et démocratique.... mais défavorable au développement d'idées nouvelles

Institutions et représentations du secteur électrique : Allemagne



- Secteur éclaté / décentralisé mais domination des grandes entreprises interrégionales
- Le secteur électrique, « un cartel politique et économique »
- Paradigme :
 - normalisation sur la scène internationale, reconstruction
 - Production centralisée : charbon, nucléaire

Institutions et représentations du secteur électrique : France



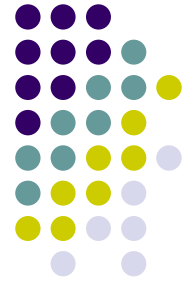
- Monopole et autonomie d'action d'EDF
- Rôle des grands Corps
- Paradigme :
 - Grandeur et indépendance nationale
 - Indépendance énergétique, prestige technologique
 - Production centralisée : grande hydraulique, nucléaire

Contexte d'émergence des politiques des ENR après les chocs pétroliers



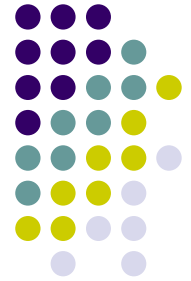
- Pas de voie toute tracée vers les ENR
- Représentations et institutions comme facteurs de résistance
- Évolution à la marge des politiques, par des mesures ponctuelles
- Effets d'accumulation de ces mesures ponctuelles et d'accélération selon le contexte politique

Danemark – Après les chocs pétroliers



- Intervention de l'État dans le secteur électrique
- Maintien du paradigme (mais nouvelle ressource)
- Contestation de la politique par des acteurs minoritaires (plans alternatifs)
- Évolutions à la marge :
 - Budget R&D
 - Instruments économiques
 - subventions à l'investissement limitées
 - tarifs d'achat contournés par les compagnies traditionnelles

Allemagne – Après les chocs pétroliers



- Nouvelle légitimité pour le nucléaire
- Budgets de R&D sur les ENR restent modestes / aux autres sources
- Financement sur le principe des « coûts évités »
- Loi « d’engraissement » des énergies renouvelables de 1991 : issue d’une coalition ad hoc ; effets non anticipés

France – Après les chocs pétroliers



- Réaction principale : le plan Messmer (programme nucléaire)
- Économies d'énergie (AEE, AFME)
- Projets de R&D pour les ENR (Thémis, Ouessant)
- Sur-rémunération tardive (1995) : le programme « Eole 2005 » ; choix du système d'appel d'offre

Première phase de changement : des évolutions à la marge



- Au Danemark et en Allemagne :
accumulation de changements à la marge,
formulation et reformulation d'instruments
- Des « graines du changement » ?
- En France, ces graines ne semblaient pas
plantées
 - Cadres intellectuels
 - Structures politiques moins ouvertes
 - Coordination entre les différents types de
contestation

Deuxième dynamique de changement : l'exploitation d'opportunités politiques



- Variables potentielles :
 - Contexte international
 - Renouvellement d'une coalition gouvernementale
 - Alternances politiques
- Ces opportunités permettent de faire germer les graines du changement



DANEMARK – 1988/1990

- 1987 : Publication du rapport Brundtland
- 1988 : Nouvelle Coalition gouvernementale ; entrée d'un parti atypique (*Radikal Venstre*)
- 1990 : Publication du Plan *Energi 2000*
 - Rôle des experts « alternatifs »
 - Objectifs généraux : primauté à la dimension environnementale
 - Objectifs chiffrés pour 2005 : -30% de CO₂, 1500MW éolien,



DANEMARK – 1993/1999

- Coalition sociale-démocrate
- Action du Ministre Svend Auken
- Fusion des ministère de l'énergie et de l'environnement
- 1996 : Plan *Energi 21*
 - Objectifs pour 2030 : ENR 35% de l'énergie primaire et 65% de l'électricité
 - Renouvellement des tarifs d'achat, système de planification, programme offshore



ALLEMAGNE – 1998/2004

- Coalition rouge-verte – notion de tournant énergétique (sortie nucléaire, ENR)
- Loi EEG de 2000 : avancées mais persistances de résistances
- Changement de compétences en matière d'ENR en 2002
- Renouvellement de la loi en 2004



FRANCE – 1997/2002

- **Opportunités :**
 - Kyoto ; directive européenne sur les ENR
 - Gauche plurielle
- **Contraintes**
 - Structure de la coalition de gauche plurielle
 - L'action des Verts – inexpérience et dispersion ?
 - Absence de ces graines du changement
- **Éléments de changement**
 - Politisation de l'énergie
 - Tarifs d'achat en 2000, décrets en 2001

Quelques remarques sur les trajectoires nationales



- Les instruments économiques de soutien ne sont pas la seule clé de compréhension des choix énergétiques
- Les trajectoires danoises et allemandes en matière d'ENR également conflictuelles
- Alternance de changements à la marge (graines du changement) et d'opportunités politiques.

La formulation progressive d'une politique européenne des ENR



- Une pression « soft » et/ou indirecte
 - *Programme de R&D, ALTENER*
 - *Libéralisation des marchés*
 - *Politique environnementale et aides d'Etat*
- L'émergence d'une pression « hard » sur les Etats membres.
- Enjeux de la prochaine directive ENR

Belgium	2.2%	13%
Bulgaria	9.4%	16%
The Czech Republic	6.1%	13%
Denmark	17.0%	30%
Germany	5.8%	18%
Estonia	18.0%	25%
Ireland	3.1%	16%
Greece	6.9%	18%
Spain	8.7%	20%
France	10.3%	23%
Italy	5.2%	17%
Cyprus	2.9%	13%
Latvia	34.9%	42%
Lithuania	15.0%	23%
Luxembourg	0.9%	11%
Hungary	4.3%	13%
Malta	0.0%	10%
The Netherlands	2.4%	14%
Austria	23.3%	34%
Poland	7.2%	15%
Portugal	20.5%	31%
Romania	17.8%	24%
Slovenia	16.0%	25%
The Slovak Republic	6.7%	14%
Finland	28.5%	38%
Sweden	39.8%	49%
United Kingdom	1.3%	15%

